

Lors de la Conférence sociale du 20 juin, François Hollande a annoncé la couleur.
C'est cet été que se préparent les mauvais coups...

Gagner sur les retraites, C'est gagner contre l'austérité !

Le 18 septembre prochain, le gouvernement dévoilera son plan sur les retraites avec comme fil conducteur et mesure phare, l'allongement de la durée de cotisation et la baisse des pensions. Cet allongement pénalisera particulièrement les femmes qui ont le plus souvent une carrière incomplète, mais aussi les jeunes qui entrent de plus en plus tard dans l'emploi.

Un plan d'austérité qui ne dit pas son nom !

Cette nouvelle offensive sur les retraites, s'inscrit dans un plan d'austérité à l'échelle européenne. Le Gouvernement Français lance une énième réforme sur les retraites, après celles de 93, 2003 et 2010, qui ont permis 40 milliards d'économies, pris directement dans les poches de l'ensemble des salarié-es et une baisse de 30% des pensions en seulement 20 ans. Aujourd'hui le gouvernement justifie une fois de plus cette réforme par le rallongement de la durée de vie de la population.

Cette nouvelle contre réforme des retraites s'accompagne du gel des salaires pour les actifs qui subissent déjà : l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite à 62 et 67 ans, l'instauration de la décote et pour les retraités de nouvelles baisses des pensions.

Ce plan d'austérité est le produit de politiques libérales qui exigent la réduction des dépenses publiques et instaurent la baisse du coût du travail. Il se traduit par la destruction de millions d'emplois qui contribue à la diminution des cotisations sociales, donc au financement des retraites.

Dans le secteur sanitaire, médico social et social, ce plan d'austérité s'illustre par :

- une concurrence généralisée et exacerbée entre les établissements publics et privés,
- des budgets de plus en plus restreints,
- des attaques majeures sur les statuts et les conventions collectives,
- une précarisation et un appauvrissement de plus en plus importants des salarié-es,
- le gel des salaires,
- des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader...

La protection sociale sournoisement démantelée !

Ce plan d'austérité sape les bases de notre système global de protection sociale, les caisses de la Sécurité Sociale se vident au profit des assurances privées et des banques.

Lutter pour l'emploi, les salaires c'est défendre le financement de la protection sociale, c'est pérenniser le système de retraite par répartition.

Exigeons un autre partage des richesses, qui s'accompagne d'une lutte implacable contre les fraudes fiscales et sociales qui coûtent 80 milliards d'Euros à la collectivité, soit 4 fois le déficit de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux :

Pas un trimestre de plus !

Pas un Euro de moins !



Fédération SUD Santé
Sociaux
70 rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris le 10 juillet 2013

Défendre la retraite, c'est un choix de société !

Il faut tirer les leçons du passé : se battre pour les retraites pose la question de la société dans laquelle nous voulons vivre.

Défendre la retraite à 60 ans, les 37,5 annuités et pas de retraite en dessous du SMIC, c'est défendre l'avenir des jeunes générations, c'est refuser l'appauvrissement programmé des retraité-es, c'est défendre la Sécurité Sociale universelle et solidaire et l'ensemble des protections sociales.

Une riposte massive et unitaire s'impose !

Créons partout des collectifs unitaires syndiqué-es non syndiqué-es ! Seule une large mobilisation citoyenne construite à partir de l'appel unitaire des organisations syndicales pourra faire reculer le gouvernement et le patronat.

Le Mardi 10 septembre une journée de grève et de manifestations appelée par les organisations syndicales (Solidaires, CGT, FSU, FO) doit être le premier temps fort de cette mobilisation citoyenne, pour changer de cap et rompre avec les plans d'austérité.



***Toutes et tous
en grève
et dans la rue
le mardi 10 septembre***

***dans l'unité salarié-es,
retraité-es, chômeurs,
chômeuses, et jeunes.***